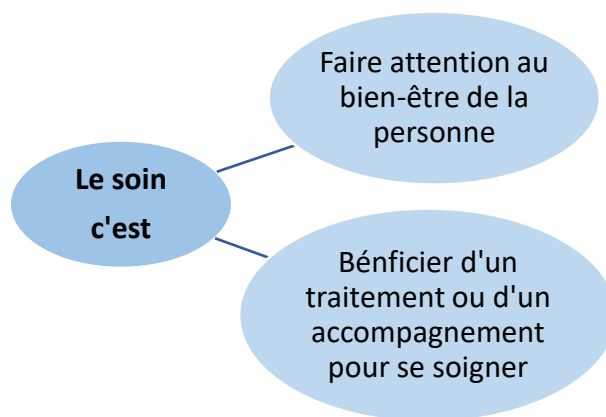
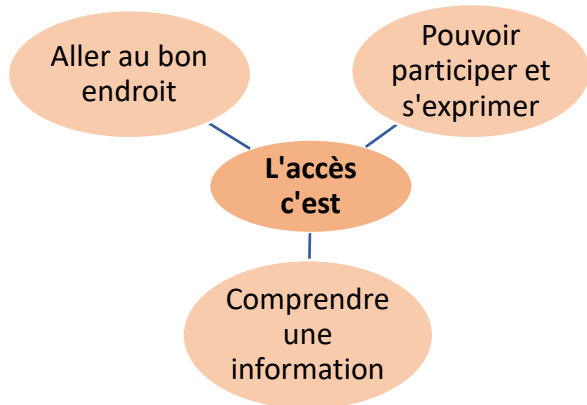


FICHE ACCÈS AUX SOINS

L'accès aux soins selon les intervenants-pairs



L'accès aux soins, c'est la possibilité pour une personne en situation de handicap d'accéder à des soins. Cela veut dire :

- Être soignée quand elle en a besoin,
- Voir le bon professionnel au bon moment (par exemple un médecin ou une infirmière),
- Être d'accord pour recevoir les soins,
- Être préparée à recevoir des soins.

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap concerne :

- **Différentes personnes** : les personnes en situation de handicap elles-mêmes, les proches des personnes en situation de handicap qui peuvent être des personnes ressources pour les personnes en situation de handicap, les professionnels de santé (médecins, brancardiers, ambulanciers, infirmiers ...) ...
- **Différents lieux** : les établissements où les personnes en situation de handicap peuvent recevoir des soins (hôpital, cabinet médical ...), le domicile des personnes en situation de handicap, si des soins sont réalisés à domicile ...

FICHE

ACCÈS AUX SOINS

L'intervention par les pairs dans l'accès aux soins

Raisons du recours à l'intervention par les pairs pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

- ➔ Présence de comportements inadaptés ou maltraitants de la part de professionnels soignants auprès des personnes en situation de handicap,
- ➔ Difficultés pour certaines personnes en situation de handicap d'accéder à des soins adaptés (information, bâtiments, disponibilité des professionnels ...).

Solutions que peuvent proposer les intervenants-pairs

- ➔ Sensibiliser et former les professionnels soignants pour améliorer leurs pratiques auprès des personnes en situation de handicap,
- ➔ Améliorer les relations entre les personnes en situation de handicap et les professionnels soignants,
- ➔ Rendre les parcours de soins plus accessibles et plus adaptés pour les personnes en situation de handicap (bâtiments, informations, transports, aide humaine ...).

Conseils pour les intervenants-pairs souhaitant intervenir dans l'accès aux soins

Travailler avec les personnes en situation de handicap

- ➔ Aider les personnes en situation de handicap à réaliser leurs soins :
 - en partageant les savoirs et les astuces développées grâce au vécu,
 - en offrant du soutien moral,
 - en proposant de la médiation avec les professionnels de santé.

Travailler avec les autres personnes soutenant les patients en situation de handicap

- ➔ Sensibiliser ou former les professionnels de santé,
- ➔ Représenter les patients en situation de handicap auprès des organismes et instances défendant les droits des patients (Exemples : France Assos Santé, les associations de patients...),
- ➔ Travailler avec les patients partenaires¹ accompagnant les patients en situation de handicap dans leur parcours de soins.

¹ Un patient partenaire est une personne qui a été malade ou victime d'un accident et qui s'est rétablie. Elle mobilise ses savoirs expérientiels, acquis grâce à son vécu de la maladie ou de l'accident, afin d'aider et de soutenir d'autres patients dans leur parcours de soins. Par exemple, le patient partenaire rassure le patient et le prépare psychologiquement avant une opération chirurgicale.

FICHE

ACCÈS AUX SOINS

Exemples concrets d'interventions par les pairs dans l'accès aux soins

En individuel

Pair-aidance

Pair-accompagnement



Pair-aidance auprès de personnes accidentées ou à la suite d'une maladie (Exemple : personnes ayant perdu l'usage d'un membre ou d'un sens : ouïe, vue, ...)

Une pair-aidante spécialisée en déficience visuelle intervient dans un centre de rétablissement accueillant des personnes accidentées.

Pendant son intervention, l'intervenante-paire a aidé une personne qui a perdu la vue à réaliser les tâches quotidiennes grâce aux conseils et astuces partagés.

Pair-aidance auprès d'une personne en situation de handicap psychique qui est traumatisée par l'hôpital et les professionnels soignants

Un pair-aidant appartient à une association d'auto-représentants et de pairs-aidants en santé mentale.

Il a accompagné un pair ne pouvant plus aller à l'hôpital à cause des expériences traumatiques vécues.

L'objectif de son accompagnement a été d'aider son pair à retourner à l'hôpital, malgré ses traumatismes.

Ce pair avait besoin de retourner à l'hôpital pour des consultations auprès de médecins et infirmiers.

Au début, le pair-aidant a créé une relation de confiance avec la personne qu'il accompagnait en partageant ses expériences vécues.

Ces partages ont eu lieu soit à domicile soit par téléphone. Le pair-aidant a réfléchi avec la personne accompagnée et l'a aidée à trouver des solutions possibles pour faciliter ses prochaines visites à l'hôpital. Il l'a soutenue dans les demandes qu'elle a formulées aux professionnels de santé.

Cette personne a identifié les solutions suivantes :

- demander aux professionnels de santé qu'ils ne portent pas de blouses blanches pendant les consultations,
- favoriser autant que possible les échanges téléphoniques.



Sensibilisation

Sensibilisation sur l'autisme auprès d'étudiants en médecine

Une intervenante-paire experte sur l'autisme a animé une sensibilisation sur l'autisme auprès d'étudiants en médecine à l'université.

Elle leur a expliqué comment mieux accompagner les personnes autistes.

Pendant son parcours de soins, elle a vécu des situations où certains professionnels de santé n'ont pas eu les bons gestes ou les bonnes attitudes avec elle.

FICHE ACCÈS AUX SOINS

	Elle a décidé de partager son expérience pour aider les futurs médecins à ne pas refaire ces erreurs et à mieux comprendre les personnes autistes.
 Expertise d'usage / Conception biens et services	Co-conception d'un espace d'apaisement dans une unité de réhabilitation psychosociale Un intervenant-pair expert en santé mentale et avec des compétences en design anime un atelier pour co-concevoir un espace d'apaisement dans une unité de réhabilitation psychosociale avec les patients et les soignants. Une unité de réhabilitation psychosociale est un service aidant les personnes ayant un trouble psychique. Dans ce type de service les personnes sont accompagnées à développer leur autonomie et à travailler leur insertion sociale. La co-conception d'un espace d'apaisement a pour objectif de proposer aux patients un lieu où ils peuvent se sentir bien et où ils peuvent se détendre. Le rôle de l'intervenant-pair a été de faciliter le partage d'expériences de vie au sein de l'unité entre les patients et les professionnels et, en fonction des expériences vécues des patients, d'imaginer l'aménagement de la pièce.
 Elaboration et suivi des politiques publiques	Participation à la réalisation d'une feuille de route d'une Agence Régionale de Santé (ARS) Une Agence Régionale de Santé (ARS) a demandé à des intervenants-pairs de participer à la création d'une feuille de route sur « l'accès à la santé des personnes en situation de handicap ». Cette feuille de route sur l'accès à la santé est un document de travail proposant des actions pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Des intervenants-pairs ont participé à des groupes de travail. Ils ont partagé leurs vécus, leurs savoirs expérientiels en lien avec leur parcours de soin selon leur situation de handicap. Ils ont proposé des solutions pour faciliter l'accès aux soins chez les personnes en situation de handicap. Par exemple : ils ont proposé de créer un livret d'information à destination des professionnels de santé. Ce livret d'information a pour objectif d'aider les professionnels à adapter leur communication, leur vocabulaire et leur posture. Cela permet de mieux accueillir et accompagner les patients en situation de handicap. Des sensibilisations et des formations et la réalisation de capsules vidéo ont aussi été proposées.